



SERVICE PUBLIC DE LA CULTURE

Un choix politique pour l'avenir

Élections municipales 2026

Questionnaire à destination des candidates et des candidats

Service public du spectacle vivant – engagements de mandat (2026–2032)

Ce questionnaire est proposé par les organisations professionnelles du spectacle vivant réunies au sein de l'USEP Spectacle Vivant.

Il vise à identifier les engagements politiques concrets des candidates et candidats aux élections municipales de 2026 sur la durée du mandat.

Les réponses pourront être rendues publiques et feront l'objet d'une analyse comparative.

Voici les options de réponses pour chacune des questions

- ☐ Oui, je m'engage
- ☐ Non
- ☐ Je ne me prononce pas

Le cas échéant, un commentaire ou une précision.

I. Gouvernance culturelle et place de la culture dans le projet municipal

1. Culture comme politique publique essentielle

Vous engagez-vous à reconnaître la culture comme un service public essentiel, au même titre que l'éducation, la santé ou l'environnement, dans votre projet municipal ?

2. Gouvernance partagée

Vous engagez-vous à mettre en place ou à maintenir un Conseil local de la culture associant élu-es, acteurs culturels professionnels, citoyens et partenaires publics ?

3. Stratégie culturelle municipale

Vous engagez-vous à élaborer ou actualiser un schéma municipal de développement culturel, fondé sur un diagnostic territorial partagé avec les professionnels et assorti d'une charte locale de la culture (liberté artistique, diversité, coopération) ?

4. Transparence et évaluation

Vous engagez-vous à publier chaque année un bilan culturel municipal public, incluant des indicateurs qualitatifs et quantitatifs ?

II. Financement et stabilité économique des politiques culturelles

5. Stabilité budgétaire sur la durée du mandat

Vous engagez-vous, a minima, à maintenir le niveau des budgets culturels municipaux sur l'ensemble du mandat 2026-2032, sans baisse en cours de mandat, hors circonstances exceptionnelles dûment justifiées et rendues publiques ?

6. Augmentation des budgets culturels

Vous engagez-vous à augmenter les budgets culturels municipaux sur la durée du mandat, afin de renforcer le service public du spectacle vivant, l'emploi artistique et l'accès de toutes et tous à la culture ?

7. Pluriannualité et subventions de fonctionnement

Vous engagez-vous à privilégier les conventions pluriannuelles et les subventions de fonctionnement, plutôt que les appels à projets ponctuels ?

8. Financement croisé et responsabilité partagée

Vous engagez-vous à dialoguer avec l'État et les autres collectivités pour favoriser des conférences territoriales de financement et des cofinancements pluriannuels État-Région-Ville ?

9. Lutte contre la marchandisation

En cas de recours à des modes de gestion déléguées des établissements culturels, vous engagez-vous à les encadrer strictement afin d'éviter toute logique de marchandisation ?

III. Liberté de création et indépendance artistique

10. Respect de la loi sur la liberté de création, de diffusion et de programmation (LCAP)

Vous engagez-vous à respecter et faire respecter la loi de 2016 sur la liberté de création, de diffusion et de programmation, distinguant clairement choix artistiques et préférences politiques ?

11. Protection des responsables de programmation

Vous engagez-vous à renforcer les garanties protégeant les directions et responsables de programmation contre toute tentative de censure ou d'éviction arbitraire ?

12. Indépendance artistique

Vous engagez-vous à garantir l'indépendance artistique des lieux et équipes soutenus, sans pression politique ou idéologique sur les contenus ?

13. Subventions et contenus artistiques

Vous engagez-vous à ne jamais conditionner les subventions à des critères de conformité esthétique, morale ou politique ?

14. Pluralisme et prise de risque artistique

Vous engagez-vous à soutenir la diversité des formes artistiques, y compris expérimentales, critiques ou minoritaires ?

15. Contrat d'Engagement Républicain (CER)

Dans l'attente d'une réforme législative, vous engagez-vous à ne pas utiliser le CER comme outil de pression ou de censure sur les projets artistiques ?

IV. Accès de toutes et tous à la culture

16. Présence culturelle sur l'ensemble du territoire

Vous engagez-vous à garantir un accès à une offre culturelle professionnelle à moins de 30 minutes de chaque habitant, notamment par des réseaux intercommunaux ?

17. Médiation culturelle de proximité

Vous engagez-vous à financer ou cofinancer des médiateur·rices culturels de proximité, en lien avec les structures professionnelles du territoire ?

18. Actions artistiques hors-les-murs

Vous engagez-vous à soutenir durablement les résidences d'artistes et projets culturels en milieu scolaire, hospitalier, pénitentiaire, social ou médico-social ?

19. Politiques culturelles inclusives

Vous engagez-vous à promouvoir des politiques culturelles favorisant la diversité, la parité et l'accessibilité des personnes en situation de handicap, en dialogue avec les professionnels ?

20. Tarification solidaire

Vous engagez-vous à soutenir des politiques tarifaires accessibles : gratuités ciblées, pass culture local, billetterie sociale ?

21. Réactivation des lieux culturels "dormants"

Vous engagez-vous à réactiver ou réinventer des lieux patrimoniaux ou municipaux sous-utilisés à des fins artistiques ?

V. Culture, territoire et transition écologique

22. Culture et aménagement du territoire

Vous engagez-vous à associer artistes et structures culturelles aux projets de transformation urbaine et territoriale (renouvellement, friches, quartiers en transition, ruralité) ?

23. Transition écologique du secteur culturel

Vous engagez-vous à accompagner les structures culturelles dans leur transition écologique (éco-conception, mutualisation, mobilités durables) ?

24. Patrimoine bâti et équipements culturels

Vous engagez-vous à investir dans la rénovation, notamment thermique, des équipements culturels et à soutenir leur intégration dans les dispositifs type « fonds vert » ?

25. Mobilité et temporalités culturelles

Vous engagez-vous à adapter les politiques de transport aux temporalités culturelles et à travailler à des contrats culture-mobilité ?

Conclusion

26. Dialogue avec les organisations professionnelles

Vous engagez-vous à instaurer un dialogue régulier avec les organisations professionnelles du spectacle vivant pendant le mandat municipal ?

27. Vous engagez vous à faire de la culture un des enjeux majeurs de votre programme électoral ?